



HAL
open science

Conditions de possibilité d'une sociologie de l'architecture

Christophe Camus

► **To cite this version:**

Christophe Camus. Conditions de possibilité d'une sociologie de l'architecture. Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, 2007, Formes et pratiques de l'activité de recherche, 10, pp.119-136. hal-02868537

HAL Id: hal-02868537

<https://hal.science/hal-02868537>

Submitted on 15 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Conditions de possibilité d'une sociologie de l'architecture

CHRISTOPHE CAMUS

Sociologue, enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne et chercheur au Laboratoire Espace Travail (ENSA Paris - La Villette).

Ce numéro de *Lieux Communs* interroge la recherche architecturale et urbaine à partir de différentes « structurations d'engagement et de distanciation », qu'elles soient méthodologiques, théoriques ou disciplinaires voire économiques, institutionnelles ou politiques.

En tant que sociologue, enseignant et chercheur dans une école d'architecture, tout naturellement, ce programme pourrait nous inciter à réinterroger, sous des angles variés et critiques, différentes recherches architecturales et urbaines auxquelles nous avons participé¹. Pourtant, cette approche nous semble moins pertinente que le questionnement d'une évidence institutionnelle, celle de la « recherche architecturale »², à partir de laquelle nous souhaiterions examiner le développement de recherches sociologiques sur les architectes et leurs pratiques et, surtout, les conditions de possibilité d'une sociologie de l'architecture dans l'enseignement supérieur de l'architecture.

(1)

Sous l'angle des différentes manières de faire de la recherche, nous aurions pu revenir sur une expérience d'observation du travail d'une agence d'architecture (Camus, 1998) en la comparant à des situations plus classiques d'enquête auprès d'acteurs d'opérations architecturales. Sous l'angle de la confrontation des disciplines, nous aurions pu reprendre différents travaux de notre équipe de recherche qui mêlent, volontairement et systématiquement, des approches sociologiques et des approches architecturales (voir : www.let.archi.fr).

(2)

Nous nous limitons à l'appellation « recherche architecturale » en omettant consciemment et provisoirement les termes complémentaires « ... et urbaine » (puis « paysagère » et « patrimoniale »).

Pour cela, nous commencerons par questionner le développement de la recherche dans les écoles d'architecture, en liaison avec la diffusion des sciences sociales au sein de leur enseignement. Ensuite, nous examinerons le développement d'une sociologie des architectes produite indépendamment de la recherche et de l'enseignement architectural. Pour finir, nous tenterons de définir quelques pistes de recherche pour une sociologie de l'architecture qui tienne compte des spécificités et des enjeux du monde social de l'architecture et qui puisse apporter sa contribution à un enseignement de l'architecture, sommé de se positionner par rapport à la recherche et au doctorat en architecture.

Ce que fait la sociologie dans l'enseignement et la recherche architecturale

Comme d'autres établissements d'enseignement supérieur, indépendants de l'université, les écoles d'architecture se sont dotées d'équipes de recherche et ont développé des programmes de recherche se rapportant à leur domaine de compétence. Néanmoins, il est pertinent de revenir sur l'évidence d'une institution fertile, vieille d'une quarantaine d'années, pour montrer les effets de ses engagements et de ses ruptures au cours d'une période extrêmement riche de ce point de vue. À travers l'histoire récente de l'enseignement de l'architecture, il est intéressant d'interroger le rapport entre l'arrivée des sciences humaines et sociales dans l'enseignement et la recherche architecturale, et le développement d'une sociologie des architectes et de l'architecture.

L'irruption de la sociologie, et plus largement des sciences humaines et sociales dans l'enseignement de l'architecture, est souvent mise en relation directe avec les événements de Mai 1968. Comme toujours, la réalité est beaucoup plus complexe avec une transformation de la situation professionnelle des architectes au sortir de la

période faste de la Reconstruction et une amorce de démocratisation des études d'architecture. Si bien qu'un processus de réforme de l'enseignement de l'architecture s'enclenche dès 1962 et suscite diverses réflexions où se profile une ouverture des ateliers d'architecture à l'urbanisme et aux sciences humaines³. Ainsi, les premières démarches avaient été faites avant 1968 comme le raconte très bien Henri Raymond, un acteur privilégié de cette histoire (Raymond, 1984, pp. 7-14). Ce sociologue explique comment il fut invité en 1966 à faire une conférence puis une série de cours aux étudiants de l'atelier Arretche. Il se souvient de sa première conférence de sociologie destinée aux « élèves-architectes » qui se déroula un peu à l'écart de l'enseignement principal : le « samedi après-midi (jour prévu pour les conférences aux élèves) » et, pas dans l'atelier, mais dans une salle attenante « sale, mal éclairée ». Accueilli par un architecte qui manifeste « son souci de tout ce qui est humain », le sociologue s'installe dans une situation d'enseignement qui lui semble improbable mais annonce une participation régulière. Au-delà de leur ton incrédule et pessimiste, ces souvenirs évoquent la fréquentation de « jeunes architectes extrêmement hargneux » qui remettent en question l'architecture autant que leur formation au fur et à mesure qu'on se rapproche des événements de 1968. Appelé par Henri Lefebvre, sociologue emblématique de cette époque, H. Raymond collabore également aux commissions de réforme de l'enseignement de l'architecture et à la création d'une des nouvelles écoles parisiennes d'architecture⁴. De cette expérience pédagogique, intellectuelle et humaine, le sociologue retient une incertitude sur ce qu'est et ce que devrait être l'architecture. Incertitude qu'il semble partager avec quelques étudiants⁵, mais aussi avec une époque où l'architecture et le métier d'architecte semblent susciter de nombreuses inquiétudes. Il n'y a qu'à reprendre les propos plus distancés de Raymonde Moulin et de son équipe, qui décrivent cet état d'esprit en conclusion d'une étude de la profession d'architecte lancée également au tournant de 1968 :

(3)

Gérard Ringon mentionne les réflexions des étudiants de l'École des Beaux-Arts : « redéfinition des études et des champs de connaissance de l'architecte, avec des références à l'urbanisme, aux nouvelles techniques constructives, à l'économie et aux sciences humaines », Ringon, 1997, p.100. Ce qui fait dire à Jean-Louis Violeau que « Mai 68 n'a rien inventé aux Beaux-Arts » (2005, pp.17-136).

(4)

Unité Pédagogique d'Architecture n°8, devenue par la suite ENSA Paris - Belleville.

(5)

« La plupart des participants à ce séminaire étaient des étudiants qui aujourd'hui [en 1984], à une ou deux exceptions près, sont enseignants ou chercheurs. Ce qui ne veut rien dire d'autre que ceci : la recherche de cet objet nous était commune et elle a entraîné pour nous des conséquences identiques. », Raymond, 1984, p.11.

« Au discours commun des architectes très généralement désenchantés sur le compte de la profession, sinon sur leur activité personnelle, faut-il totalement accorder crédit ? L'exercice professionnel est vécu, par la grande majorité d'entre eux, dichotomisé, soit qu'ils dévalorisent ce qu'ils font, soit que, se présentant comme des exceptions, ils ne déclarent la profession frappée de mort. Le décalage est patent entre des activités professionnelles tout aussi réelles que bien d'autres et le sentiment d'échec profond que les architectes éprouvent. », (Moulin, 1973, p.277).

Mais alors que R. Moulin et son équipe s'appuieront sur ces constats pour dresser un état des lieux de la profession d'architecte, H. Raymond interprète le désenchantement et le doute comme moteur d'un travail d'interrogation systématique qui conduit au développement de recherches autour de l'architecture : « l'angoisse s'était accrue d'une sorte d'excitation qui me poussait à des travaux de recherche », (Raymond, 1984, p.11). Sans qu'il soit encore question de pluridisciplinarité, il apparaît que ces recherches sont menées avec des architectes, dans le cadre d'une institutionnalisation de la recherche architecturale. Quant aux références, elles s'organisent sur des compromis théoriques et méthodologiques qui tiennent à la situation autant qu'à l'époque⁶. En suivant H. Raymond, la recherche architecturale peut être interprétée comme symptôme d'une profession investissant de nouveaux domaines intellectuels susceptibles de se substituer à la conception d'espaces ou de bâtiments. Ce qui pourrait justifier, en retour, les méfiances d'un certain nombre de praticiens vis-à-vis de ces entreprises intellectuelles.

La recherche architecturale se développe dans un contexte où s'annonce la remise en question d'une profession plutôt élitiste⁷, qui a longtemps ignoré certaines réalités sociales (logement social) et qui a prospéré en produisant, notamment, les grands ensembles d'habitation qui commencent à être sérieusement critiqués (Peillon, 2001, p.143). De ce point de vue, on comprend mieux que la prise en charge de la dimension urbaine de l'architecture soit au cœur du processus de renouvellement de l'enseignement de l'architecture. Et une bonne partie de la recherche dans ce domaine s'engouffrera dans un

(6)

Rappelons que nous sommes alors en pleine période structuraliste : « un compromis entre mes aspirations et leur désir de voir se perpétuer le discours humaniste un peu repeint aux couleurs sémiologiques », Raymond, 1984, p.11.

(7)

« Les architectes sont à 70 % issus des couches socioprofessionnelles supérieures ou indépendantes qui ne formaient en 1962 - année choisie pour sa représentativité dans l'échantillon - que 6,3 % de la population totale. », Chassel, 1978, p.45.

questionnement de l'architecture dans son rapport étroit à l'urbain.

Plus visible que d'autres, la thématique urbaine imprègne décisivement les publications scientifiques qui prolongent ce mouvement jusqu'aux années 1980⁸. Alors que l'institutionnalisation de la recherche architecturale semble acquise, les débuts de sa revue scientifique de référence, *Les Cahiers de la recherche architecturale*, rendent compte de la présence de ces questionnements urbains :

- n° 1 - décembre 1977 : « Formes urbaines. »
- n° 2 - mars 1978 : « La profession d'architecte. »
- n° 3 - novembre 1978 : « Paris discret. »
- n° 4 - décembre 1979 : « Mémoire de la ville. »
- n° 5 - mars 1980 : « Stratégies sur la ville : construire en quartiers anciens. »
- n° 6-7 - octobre 1980 : « Architecture 1980, doctrines et incertitudes. »
- n° 8 - avril 1981 : « Les bâtisseurs de la Cité moderne : de l'art urbain à l'urbanisme. »
- n° 9 - janvier 1982 : « Villes nouvelles, cités satellites, colonies : de l'art urbain à l'urbanisme. »
- n° 10-11 - avril 1982 : « Espaces et formes de l'Orient arabe. »
- (...)

Ainsi, sur les onze premiers numéros de la revue de la recherche architecturale, sept numéros (dont deux numéros doubles) se centrent sur des questions urbaines alors que deux numéros s'intéressent aux architectes (n° 2, mars 1978) ou à la persistance de leurs incertitudes à la veille d'un nouveau changement politique (n° 6-7, mars 1980). C'est au cours des années 1980, alors que s'ouvre une nouvelle période où l'architecture française semble régénérée par les grands projets présidentiels, par les débuts de la décentralisation et de ses effets en termes de marketing urbain, que la thématique urbaine cède la place à des problématiques plus variées. Dans ce contexte, la revue de la recherche architecturale n'hésite plus à parler des architectes avec une actualité contemporaine qu'on rencontre plus souvent dans la presse professionnelle et technique de l'architecture (numéro sur « Carlo Scarpa » en

(8)

Il est beaucoup plus difficile d'analyser la liste des rapports de recherche ou des ouvrages publiés avec l'aide du Bureau de la Recherche Architecturale et Urbaine : *La recherche architecturale dans les écoles depuis 1973* (www.archi.fr) ou *Recherche architecturale et urbaine : 30 ans d'édition* (www.culture.gouv.fr). Quoi qu'il en soit, ces documents mettent à jour des recherches portant sur des questions pédagogiques, sémiotiques et historiques qui se développent à côté des préoccupations urbaines que nous avons mentionnées.

1986). Que de chemin parcouru depuis le lancement de la recherche architecturale, dans la situation paradoxale dépeinte par Henri Raymond : « Il m'était tout à fait impossible [dans les années 1969-73] de parler des architectes : je fréquentais un milieu où la passion de l'architecture n'avait d'égale que la négation complète de toute possibilité actuelle d'une architecture quelconque. » (Raymond, 1984, p.12). Accompagné et suivi par un certain nombre de sociologues venant enseigner la sociologie de la ville ou de l'habitat dans les écoles d'architecture, H. Raymond privilégie les « habitants », en tant qu'acteurs critiques, essentiels, de l'architecture et de l'espace urbain, et laisse à d'autres le soin de dire ce que sont et ce que font les architectes.

Ce type de recherche intéressera plus directement les chercheurs du nouvel Institut de l'Environnement⁹, créé en 1969. Plus théoriques, ces recherches s'intéresseront notamment à l'histoire, à la conception architecturale, à l'informatique ainsi qu'à la didactique de l'enseignement de l'architecture, tout en dialoguant avec les préoccupations structuralistes de l'époque. À partir de son enquête auprès des principaux acteurs de cette histoire, J.-L. Violeau décèle une stratégie de reclassement d'architectes en rupture avec certaines traditions de l'enseignement de l'architecture en mentionnant, notamment :

« C'est donc l'époque, à la veille de 68, où dans les ateliers contestataires on commence à refuser de rendre des projets (en fait de grandes compositions graphiques) pour l'obtention des diplômes, et où l'on préfère la formule « révolutionnaire » du diplôme 21 x 29,7 (parce que s'apparentant à un mémoire presque exclusivement rendu sous une forme rédigée, pratiquement sans dessins). » (Violeau, 2005, p.96).

Le refus d'utiliser les modes d'expression traditionnels de l'architecture semble conduire à l'écriture et à la recherche, théorique et scientifique, en architecture¹⁰. On comprend mieux à travers cette histoire de la structuration et de l'institutionnalisation de la recherche architecturale française, que sa position soit toujours problématique au sein des établissements d'enseignement supérieur de l'architecture. Tout enseignant ou

(9)

A travers l'étude des processus de conception mais pas uniquement, on pense notamment à : C. Gaillard, P. Nick, M. Vidal, M. Lévy-Grange, (1973), *L'architecte, lui-même et les autres*, Grenoble, PUG.

(10)

Ainsi, cette recherche poursuivrait une logique d'intellectualisation et d'académisation empreinte de formalisme et de subordination aux logiques du pouvoir, selon J.-L. Violeau, qui explique ce mouvement par la crise de la pensée architecturale des années 1960 mais aussi par l'influence du mathématicien André Lichnerowicz, président de la « commission ministérielle pour la Recherche architecturale dont les travaux sont à l'origine de la mise en place (en 1972) du milieu de la recherche architecturale en France », Lengereau, 2001, p.536.

chercheur des écoles d'architecture est confronté un jour ou l'autre à la nécessité de justifier sa pratique de la recherche en la comparant à la pratique de conception architecturale. Un certain nombre de discussions institutionnelles ou pédagogiques qui tournent autour de la recherche passent, presque rituellement, par une phase de défiance où un architecte, de préférence enseignant le projet et exerçant professionnellement comme maître d'œuvre, rappelle qu'il fait lui aussi de la recherche (conceptuelle) lorsqu'il conçoit tel ou tel projet. Ces remarques suscitent parfois l'agacement ou la raillerie des chercheurs aguerris, elles bloquent parfois toute discussion sur la recherche. Plus rarement, elles incitent à développer des formes de coopération entre des chercheurs, venant du monde universitaire de par leur formation, et des architectes intéressés par le questionnement de leur activité conceptuelle et professionnelle. D'un point de vue institutionnel, il semble parfois qu'il soit nécessaire de banaliser ou de partager la légitimité intellectuelle que confère la recherche architecturale.

Clairement réaffirmée par la réforme en cours (Licence, Master, Doctorat), la formation à la recherche dans les écoles d'architecture offre d'autres occasions d'expliquer aux étudiants ce qu'est la recherche architecturale. Et il est évident que la première rupture épistémologique à y opérer consiste à distinguer la recherche conceptuelle et documentaire qui peut se faire autour des projets d'architecture, d'une recherche « scientifique » questionnant l'architecture.

Ces explications et ces précisions font apparaître une confusion toujours possible entre pensée sur l'architecture, ou, *a fortiori*, écriture d'une pensée sur l'architecture, et recherche à prétention scientifique ou, du moins, souvent outillée par des théories et des méthodes généralement issues des sciences humaines et sociales.

Interrogeant la notion et l'institution « recherche architecturale », nous avons laissé de côté la dénomination actuelle (« ...et urbaine », voire plus récemment, « ...et paysagère ») qui valide, pour la première, le virage urbain pris dès l'origine

de ce mouvement de transformation de l'enseignement et d'intellectualisation de l'architecture. La généralisation de cette appellation ne doit pas nous faire oublier que la thématique urbaine, sinon urbanistique, accompagne une relative absence de questionnement sociologique explicite de l'architecture elle-même¹¹. Bien qu'intellectuellement et socialement nécessaire, le détour urbain a toutes les chances de rassurer les maîtres d'œuvre qui conservent ainsi un discours légitime sur les architectes et la mainmise sur la recherche (conceptuelle) en architecture. En outre, cette thématique urbaine renforce la légitimité des sciences humaines et sociales qui peuvent toujours se rendre utiles en informant l'acte ou le projet architectural (Amiot, 1986). Enfin, ce type de recherche a des chances de favoriser le dialogue avec les architectes puisque l'urbanisme installe une situation commune, de concurrence ou de connivence, autour de la notion de projet urbain.

Ainsi, la recherche architecturale semble abandonner l'interrogation sociologique de l'architecture et des architectes à des chercheurs plutôt extérieurs à l'enseignement supérieur de l'architecture.

L'architecture examinée par des sociologues « extérieurs »

À quelques exceptions près, le questionnement sociologique de l'architecture et de ses professionnels viendra de l'extérieur de l'enseignement supérieur de l'architecture et de sa recherche. Divers chercheurs s'intéresseront à ces questions¹², mais ce sont surtout les travaux de Raymonde Moulin qui constitueront pour longtemps une référence essentielle dans le domaine. Entreprise dans le mouvement d'interrogation et de contestation issu de 1968, sa grande recherche sociologique sur les architectes français part de la « crise de la profession d'architecte, en France » pour interroger directement « l'espèce de "vide" créé par l'absence de consensus des architectes eux-mêmes sur la nature de leur compétence spé-

(11)

Excepté dans les sciences de la conception ou les recherches architecturologiques de Philippe Boudon qui sont difficilement acceptées chez un certain nombre d'architectes praticiens.

(12)

On pense au travail de François Marquart et Christian de Montlibert, (1970), « Division du travail et concurrence en architecture » in *Revue Française de Sociologie*, XI, N°3 (texte repris dans Montlibert, 1995), article original cité par R. Moulin (1973).

cifique » (Moulin, 1973, p.7). Rappelons que cette analyse fait un inévitable détour par l'histoire de la profession pour y poser des questions découlant de la situation d'après 1968, avant de procéder à une enquête sociologique, assumée comme qualitative et procédant par interviews de différents types d'architectes et de leurs partenaires ou concurrents, ainsi que par l'étude d'une grande opération emblématique de l'époque (la Grande Borne d'Emile Aillaud). La profession d'architecte est ainsi étudiée en problématisant la situation concurrentielle qui est très largement ressentie comme une menace mais qui permet aux sociologues d'analyser « les relations objectives qui s'instaurent entre les différents groupes d'acteurs intervenant dans le processus de construction, en même temps que les images réciproques qu'ils se font les uns des autres » (Moulin, 1973, p.8). Le questionnement de la compétence est évidemment au cœur de cette sociologie des architectes.

L'enquête observe que la difficulté d'être architecte tient à une « nostalgie du grand dessein de l'artiste-démiurge », un modèle toujours inculqué dans la formation des architectes du début des années 1970. L'architecte « chef d'orchestre » se trouve remis en question par la nouvelle organisation du travail ou, du moins, réservée à quelques-uns. La nostalgie semble alors inadaptée à une époque où la relation singulière et privilégiée entre le concepteur et son commanditaire se trouve perturbée par l'irruption, en interne, du salariat et, à l'extérieur, de nouveaux acteurs, dans un système de pensée où la logique économique capitaliste devient la valeur dominante. Si bien que l'étude interroge sérieusement les craintes de disparition des architectes ou de dilution de l'architecture dans un système de production faisant une plus large part aux logiques économique, technique et bureaucratique.

Cette sociologie des architectes sera lue et diffusée dans le monde de la recherche architecturale. Ce que fait le second numéro des *Cahiers de la recherche architecturale* qui se penche sur « la profession d'architecte », en privilégiant une approche institutionnelle et historique. Dix ans après 1968, l'architecte est objet de recherches historiques avec un

ultime volet consacré à la période contemporaine donnant voix à deux enquêtes sociologiques (Chassel, 1978 ; Moulin et Lautman, 1978). L'éditorial de ce même numéro mettra l'accent sur les nouvelles lois régissant la profession¹³ chargeant R. Moulin de commenter cette actualité.

À l'orée des années 1980, c'est R. Moulin et son équipe qui font autorité en sociologie des architectes sinon de l'architecture. En effet, l'ouvrage publié en 1973 « s'arrête au seuil d'une sociologie de l'architecture » et, toujours selon les propos de ses auteurs, l'approche se limite (provisoirement) à une « analyse de la fonction et de la profession d'architecte » qui n'interroge pas suffisamment le rapport entre acteurs et objets architecturaux.

Bien que conscients de l'importance des interrogations qui traversent les discours d'architectes rencontrés sur le terrain, ces sociologues énoncent aussi précisément que possible les questions fondamentales d'une sociologie de l'architecture :

« Les expressions qui hantent l'esprit des réformateurs, *garantie architecturale, label architectural, geste architectural, fonction architecturale, acte architectural* témoignent du désarroi provoqué par une interrogation qui pourrait s'exprimer ainsi : quels sont les voies et moyens par lesquels l'objet construit accède au statut et à la dignité d'œuvre architecturale¹⁴ et, finalement, qu'est-ce que l'architecture si elle ne peut être définie, dans une démarche sociologique sommaire et réductrice, par ce que font les architectes ? La sociologie de l'urbanisme et de l'architecture ne saurait s'épuiser dans une sociologie de la consommation d'une part, de la production d'autre part qui, l'une et l'autre, mettraient entre parenthèses les produits concrets. Il reste la place d'une étude essentielle que nous avons volontairement, encore que provisoirement, exclue. » (Moulin, 1973, p.11).

Revenant sur cette question dans la conclusion de son ouvrage, R. Moulin s'interrogera sur la fonction symbolique de l'architecte et sur la transmutation des biens symboliques en valeur économique qui ne s'exerce que dans des situations exceptionnelles. Mais à part ces situations assez rares où la fonction symbolique semble justifiée, elle persiste comme « discours de l'illusion » qui semble inutile dans un système

(13)

« Le décret sur l'ingénierie, rendu obligatoire à partir du 1^{er} janvier 1975, la loi de 1977 sur l'architecture », ainsi que la création des CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) : « La profession d'architecte », (1978), *Les Cahiers de la recherche architecturale* n° 2, p.1.

(14)

Notons que le vocabulaire employé par R. Moulin (« dignité d'œuvre architecturale ») renvoie à son approche en termes de sociologie des professions artistiques ainsi qu'aux représentations en vigueur dans le monde de l'architecture de cette période.

« dominé par des considérations techniques et économiques ». Autrement dit, pour R. Moulin, les architectes s'illusionnent pour surmonter les très fortes inégalités symboliques et économiques existant au sein de cette même profession.

La porte ouverte à une sociologie de l'architecture mettant l'accent sur les processus symboliques pourrait sembler se clore sur une analyse idéologique typique de la pensée des années 1970. Pourtant, elle reste entrouverte grâce au crédit accordé aux propos d'ingénieurs insistant sur la différence (« insubstituable ») entre ce qu'ils conçoivent et ce que créent les architectes dans des situations comparables, mais aussi avec une référence aux avancées des toutes nouvelles recherches architecturales menées par Philippe Boudon (Boudon, 1971 ; cité par Moulin, 1973, p.287).

Mais on comprend qu'en temps de crise plus ou moins permanente de la profession, c'est la sociologie de cette profession d'architecte qui est la mieux reçue par le milieu et les institutions en charge de l'architecture. Fin des années 1990, c'est toujours sur ce terrain que se situent les travaux de Florent Champy. Semblant poursuivre l'entreprise de R. Moulin, cet auteur d'une recherche sur *Les architectes et la commande publique* (1998) se réclame d'une *Sociologie de l'architecture* (2001) en relevant ingénument : « Les sociologues se sont jusqu'à présent peu intéressés à l'architecture. » (p.6). L'assertion semble inexacte en 2001, alors que *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine* ont publié en 1999 un numéro consacré aux « métiers » (de l'architecture) au sein duquel on trouve un article de F. Champy ainsi qu'un ensemble de contributions de sociologues issus du milieu de l'enseignement supérieur et la recherche architecturale. Vertu du *regard éloigné* ou faute incombant aux héritiers du *tourant urbain*, il paraît indéniable qu'il revient à un chercheur extérieur à l'institution de la recherche architecturale¹⁵, bien que fréquentant cette communauté scientifique, d'énoncer les grands traits d'une telle sociologie. Mais le programme d'une sociologie de l'architecture, défini par R. Moulin et son équipe, est-il repris par son successeur déclaré ?

(15)

On notera néanmoins l'existence d'un ouvrage comparable (PUF, coll. Que sais-je ?) publié par un sociologue appartenant au monde de la recherche architecturale mais intitulé : *Histoire du métier d'architecte* (Rigon, 1997).

Les premiers éléments de sa définition de l'architecture vont dans ce sens : « L'architecture se distingue de la simple construction par la volonté de dépasser les seuls objectifs fonctionnels pour "faire œuvre", c'est-à-dire proposer un objet digne d'appréciation esthétique. » (Champy, 2001, p.3) Les termes employés par F. Champy (« objet digne d'appréciation esthétique ») sont très proches de la formule de R. Moulin. Indépendamment des nouvelles sociologies de l'art, initiées par Antoine Hennion ou Nathalie Heinich (Hennion, 1993 ; Heinich, 1998), une approche classique des professions artistiques sert toujours à penser l'architecture. Le sociologue insiste sur ce qui rend l'intervention des architectes « différente de toute autre », sur le « projet » et sa dimension intellectuelle, sur la maîtrise de « codes graphiques » comme compétence caractéristique des architectes, et sur la prise en compte des « autres acteurs concernés par le futur bâtiment »¹⁶ vis-à-vis desquels l'architecte « revendique le statut d'homme de la *synthèse* » (p.3-4). Mais ce petit manuel s'intéresse ensuite au marché de la construction, à la législation avant d'examiner la « profession d'architecte » (chap. II), en se focalisant sur une histoire assez longue de l'enseignement qui lui permet d'identifier ou de stigmatiser certains défauts de ces (futurs) professionnels : « méconnaissance de ce qu'est la gestion d'une agence, ignorance des autres acteurs de la conception, incapacité à communiquer avec des non-architectes », ou encore, « l'originalité reste plus prisée par la majorité des jeunes architectes que la rigueur, et l'affirmation d'une subjectivité plus recherchée que la satisfaction des besoins que le bâtiment devra satisfaire » (Champy, 2001, p.42-43).

(16)

Il s'agit surtout des acteurs professionnels alors que, signe des temps ou de la posture très institutionnelle de cette sociologie (chap. III entièrement consacré au « rôle de l'Etat » et à la politique de l'architecture), les usagers ou « habitants » chers à H. Raymond ne sont pas vraiment pris en compte.

(17)

Alors qu'il existe des recherches sur la promotion privée (Evette, 1992).

Venant finalement à une sociologie de la production architecturale, F. Champy se centre sur « la conception des bâtiments publics » (chap. IV), en mentionnant un manque d'information sur la commande privée mais en reconnaissant le caractère exemplaire et moteur de la commande publique¹⁷. Reprenant les conclusions de ses travaux antérieurs, son analyse souligne une logique de « déprofessionnalisation » qui

découlerait d'une politique publique de l'architecture faisant appel à des architectes généralistes plutôt qu'à des concepteurs techniquement spécialisés dans un type de commande (exemple des hôpitaux). Cette politique de l'architecture est jugée sévèrement par l'auteur alors certains montrent qu'elle a eu le mérite de redorer l'image d'une architecture française doutant d'elle-même au sortir de Mai 1968 (Devillard, 2000).

Ainsi, les *jeunes* architectes généralistes et médiatiques des années 1980-90 se caractériseraient par leurs capacités à « soigner tout particulièrement le rendu », à « concevoir une architecture qui se prête à la valorisation par les revues et les prix, en “parlant” immédiatement » aux journalistes spécialisés, et enfin, à « accompagner leur travail de conception architecturale d'un discours qui facilite encore l'appropriation de leur réalisation par ces mêmes journalistes et jurys » (Champy, 2001, p.107-108). Cette nouvelle dénonciation d'une architecture (et finalement d'une politique ou d'une société) de l'image découle, en partie, de ses prémices : étude de la commande publique et de la politique architecturale du Ministère de la culture et de la communication.

Il semble que cette sociologie de l'architecture identifie des tendances qu'elle condamne en se refusant de questionner cette communication de l'architecture en liaison avec d'autres compétences des architectes. En effet, F. Champy note que les architectes « doivent donc posséder des savoir-faire relatifs à la négociation du projet avec des non-architectes, alors même que l'organisation de cette négociation est de la responsabilité de maître d'ouvrage » pour s'inquiéter du paradoxe que cela engendre¹⁸. Il semble en effet qu'il peut y avoir une continuité entre ce qui se joue dans la négociation locale, réponse à un concours, discussion avec un client, et ce qui fonctionne dans le système médiatique, projet « parlant » aux journalistes spécialisés (Camus, 1996 et 1998). Et ceci d'autant plus qu'on a affaire à une société où médiations et médiatisation tendent à se rejoindre. Et c'est dans ce sens que nous aimerions proposer un autre paradigme en sociologie de l'architecture.

(18)

« Là réside le paradoxe de la condition de l'architecte : il est obligé de mobiliser des compétences qui relèvent de domaines dans lesquels il a perdu son pouvoir, pour préserver l'autonomie de ces choix esthétiques, alors même que ces choix ne reposent sur aucun savoir incontestable mais sur la mise en œuvre d'une culture » (Champy, 2001, p.106).

Vers une (nouvelle) sociologie de l'architecture

Nous avons vu que le programme d'une sociologie de l'architecture s'est construit à partir de recherches sur la profession d'architecte (Moulin, 1973 ; Champy, 1998), qui se sont pour la plupart développées indépendamment de l'enseignement supérieur de l'architecture et de sa recherche. Mais cette situation évolue au cours des années 1980, dans un contexte de renouvellement et de réaffirmation de l'architecture française qui se médiatise, excessivement pour certains, mais qui devient ainsi visible pour un plus large public et peut-être appréhendée dans différentes démarches de recherche (Biau, 1992). Dans les années 1990, il est également important de relever que l'enseignement de l'architecture est fortement incité à se recentrer sur le « projet » (rapport Frémont, 1992).

Si nous réutilisons notre indicateur, *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, nous pouvons mesurer que l'adjonction de l'appellation urbaine accompagne un mouvement de diversification des préoccupations, de désurbanisation relative des thématiques et de réintroduction de problématiques directement liées à l'architecture. En 1999, si l'on s'arrête sur le deuxième numéro que cette publication institutionnelle consacre aux « métiers » (pluriel qui révèle la diversification plutôt que la concurrence), on y trouve un certain nombre de contributions de sociologues, issus du milieu de la recherche architecturale et ayant produit des recherches originales sur l'architecture et les architectes. Un certain nombre de ces recherches s'intéressent à la manière d'être architecte (G. Tapie, B. Haumont) ou de faire de l'architecture sans obligatoirement revendiquer une approche globale. Il s'agira de comprendre le système de la consécration en architecture (V. Biau), d'analyser les manières de dire ce qu'on fait ou qui on est en architecture (C. Camus), de jouer avec des outils de figuration pour négocier le projet (A. Benaïssa

et F. Pousin), ou encore d'examiner les pratiques et les valeurs des architectes exerçant différemment, que ce soit en CAUE (J. Allégret) ou « hors l'architecture » (R. Hoddé)¹⁹.

Ainsi, ces recherches sociologiques s'intéressent à ce que produisent les architectes, c'est-à-dire des espaces et des bâtiments mais également des dessins, des maquettes, des images, des discours, autrement dit des médiations ou des objets intermédiaires qui peuvent s'inscrire dans des processus de communication médiatique. Ces travaux ne revendiquent pas explicitement le franchissement du « seuil d'une sociologie de l'architecture » (Moulin, 1973, p.11).

Pour le franchir consciemment et assumer les enjeux de ce programme de recherche, « essentiel » selon le mot de R. Moulin, il faut se souvenir que le cœur de ce programme vise ce qui caractérise la compétence, l'acte, la pratique, le geste, la qualité, mais aussi l'image, le discours, et même, la communication des architectes. Cette sociologie de l'architecture permettrait ainsi d'analyser ce que nous pourrions nommer construction sociale de l'*architecturalité*²⁰, notion qui nous rapproche du programme laissé par R. Moulin (« quels sont les voies et moyens par lesquels l'objet construit accède au statut et à la dignité d'œuvre architecturale et, finalement, qu'est-ce que l'architecture », Moulin, 1973, p.11), même s'il doit être réactualisé par les nouvelles sociologies de l'art et de la culture (Hennion, 1993 ; Heinich, 1998).

Pour remplir ce programme, il ne suffit pas de s'intéresser à l'architecture produite ou construite, il faut également questionner la définition mutuelle des acteurs du domaine (qu'ils soient professionnels ou mobilisés à d'autres titres) et des différents objets en jeu dans ce processus. C'est ainsi qu'on peut saisir le processus de construction sociale de l'architecturalité à condition de ne pas rejeter, *a priori*, les phénomènes de médiatisation comme s'ils pervertissaient ou cachaient une réalité des compétences, des pratiques ou des choses. Il semble plus pertinent de prendre au sérieux toutes ces formes de communication, qu'elles s'élaborent dans les agences d'architecture ou qu'elles se diffusent à travers les concours et les médias

(19)

D'autres approches traiteront cette question de manière plus classique par les vertus du regard éloigné à l'international : Finlande, Italie, USA, Europe.

(20)

Terme que nous calquons sur la notion de littérarité que nous empruntons à la théorie de la littérature : « L'objet de la science de la littérature n'est pas la littérature mais la "littérarité", c'est-à-dire ce qui fait d'une œuvre donnée une œuvre littéraire » (Jakobson, 1974, p.15). En effet, tout comme un roman doit donner des gages de son caractère littéraire (de sa *littérarité*), un bâtiment ou divers autres produits doivent être étiquetés comme « architecturaux » par des moyens adéquats et reconnus par le monde de l'architecture.

pour envahir l'ensemble de ce nouvel espace public.

Il s'agit moins de comprendre comment l'architecte se déprofessionnalise en réponse à des institutions qui se retirent du jeu politique (Champy, 1999), comment l'architecte perd une partie de ses compétences techniques en participant à un monde hypertechnologique, comment l'architecte dupe les gens avec des images auxquelles personnes ne croit alors que tout le monde se contemple à travers des images (Camus, 2005), et, enfin, comment l'architecte se coupe de la vie sociale en dessinant des architectures qui constituent une partie du monde de demain. Au-delà des inventaires normatifs, il s'agit plutôt de comprendre ce que font les architectes dans toutes ces situations. Comment fonctionnent les différents objets (réels ou virtuels, construits ou projetés) qu'ils produisent et par lesquels ils sont produits !

Loïn de la crise et des doutes de 1968, sans état d'âme vis-à-vis de l'architecture des années 1980, cette nouvelle sociologie de l'architecture étudie les architectes en train de faire de l'architecture sans séparer les deux aspects d'une même question. Il est encore envisageable d'analyser les changements historiques, économiques, sociaux ou juridiques, qui agissent sur une profession mais en leur donnant une place équivalente à tout ce qui peut se jouer dans chaque situation singulière (Camus, 1996). Avec ou sans crise, rituelle ou cyclique, les architectes conçoivent et *construisent*, plus socialement que physiquement, de l'architecture. Et il semble que ce soit, justement, ce processus que nous pouvons explorer en faisant appel aux nouveaux courants d'une sociologie *constructiviste*²¹.

(21)

Nous utilisons le terme « constructiviste » en correspondance avec l'idée d'une construction sociale de l'architecturalité. Plus précisément, nous nous référons aux démarches de B. Latour et M. Callon ainsi qu'à celles de L. Boltanski et L. Thévenot (*Raisons pratiques*, 1993, et Corcuff, 2004).

BIBLIOGRAPHIE

Les cahiers de la recherche architecturale,
« La profession d'architecte » n° 2,
Paris, 1978.

*Les cahiers de la recherche architecturale et
urbaine*, « Métiers », n° 2/3,
Paris, 1999.

AMIOT, M., (1986)
Contre l'État, les sociologues (1900-1980)
Paris, EHESS.

BIAU, V., (1992)
*L'architecture comme emblème municipal : les
grands projets de maires*
Paris, recherche pour le Programme Urbanisme
Construction et Architecture.

BOUDON, P., (1971)
Sur l'espace architectural,
Paris, Dunod.

CAMUS, C., (1996)
Lecture sociologique de l'architecture décrite
Paris, L'Harmattan.

CAMUS, C., (1998)
*À la recherche de l'architecture. Observation par-
ticipante d'une agence d'architecture*
Paris, LET-EAPLV
[http://www.let.archi.fr/publications-
fiches/pub-let-rapport-1998-camus.pdf](http://www.let.archi.fr/publications-fiches/pub-let-rapport-1998-camus.pdf)
[consulté le 15 juin 2007]

CAMUS, C., (2005)
« Pouvoir des images de la ville dans les textes
architecturaux », dans F. Pousin (dir.), *Figures
de la ville et construction des savoirs*
Paris, CNRS éditions.

CAMUS, C., (dir.), EVETTE, T., (2003)
*Identités professionnelles et images médiatiques.
Les interventions sur l'existant dans la presse pro-
fessionnelle et dans la presse spécialisée grand pu-
blic*. Recherche pour le PUCA
Paris, LET-EAPLV.

CHAMPY, F., (1998)
Les architectes et la commande publique
Paris, PUF.

CHAMPY, F., (2001)
Sociologie de l'architecture
Paris, La Découverte, coll. Repères.

CHASSEL, F. (1978)
« Évolution de la profession entre 1930 et 1974 »
(résumé d'une recherche réalisée par le Centre
de Sociologie Urbaine) in *Les Cahiers de la Re-
cherche Architecturale*, n° 2.

CHOMBART DE LAUWE, (dir.), P.-H., (1960)
*Famille et habitation, t. II, Un essai d'observa-
tion expérimentale*,
Paris, CNRS.

CONAN, M., (1990)
Concevoir un projet d'architecture
Paris, L'Harmattan.

**CONEIN (B.), DODIER (N.), THEVENOT (L.),
(eds), (1993)**
« Les objets dans l'action », in *Raisons pra-
tiques*, n° 4,
Paris, EHESS.

CORCUFF (P.), (2004)
Les nouvelles sociologies
Paris, Armand-Colin.

DEVILLARD, V., (2000)

Architecture et communication : les médiations architecturales dans les années 80
Paris, Panthéon-Assas.

EVETTE, T., (dir.), (1992)

Les acteurs de la programmation et de la conception des bureaux : l'architecture de promotion
Paris, Plan Construction et Architecture.

GAILLARD, C., NICK, P., VIDAL, M., LEVY-GRANGE, M., (1973)

L'architecte, lui-même et les autres
Grenoble, PUG.

HEINICH, N., (1998)

Ce que l'art fait à la sociologie
Paris, Éditions de Minuit.

HENNION, A., (1993)

La passion musicale. Une sociologie de la médiation
Paris, Métailié.

JAKOBSON, R., (1974)

Questions de poésie
Paris, Seuil.

LASSAVE, P., (1997)

Les sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine
Toulouse, PUM.

LENGEREAU, E., (2001)

L'État et l'architecture
Paris, Picard.

MARQUART, F., DE MONTLIBERT, F., (1970)

« Division du travail et concurrence en architecture »
in *Revue Française de Sociologie*, XI, n°3.

MONTLIBERT, C. de, (1995)

L'impossible autonomie de l'Architecte. Sociologie de la production architecturale
Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.

MOULIN (dir.), R., DUBOST, F., GRAS, A., LAUTMAN, J., MARTINON, J.-P., SCHNAPPER, D., (1973)

Les architectes
Paris, Calmann-Lévy.

MOULIN, R., LAUTMAN, J., (1978)

« Les architectes. La profession libérale et son *aggiornamento* » in *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 2.

PEILLON, P., (2001)

Utopie et désordre urbains. Essais sur les grands ensembles d'habitation
La Tour d'Aigues, l'Aube.

RAYMOND, H., (1984)

L'architecture, les aventures spatiales de la raison
Paris, Centre G. Pompidou, coll. « Alors : ».

RIGON, G., (1997)

Histoire du métier d'architecte
PUF, coll. « Que sais-je ? »